



Commune
d'AMPUS

Délibération N° 2016-075

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize, le dix huit octobre, à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Bertrand STELZ, Virginie MICHEL, Maylis COSTAMAGNO et Fabien MICHEL.

Excusés : Roger MALAMAIRE représenté par Raymond BORIO.

Absents : Laurence COLLADO, Siegfried JAEGER, Nathalie FORESTIER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 11 Nombre de Suffrages exprimés : 12

ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR L'ITALIE SUITE AU TREMBLEMENT DE TERRE DU 25 AOUT 2016

Le Maire présente au Conseil Municipal un courrier du 31 août 2016 de l'association des maires du Var concernant une demande de soutien financier afin d'aider l'Italie sinistré par un tremblement de terre survenu le 25 août 2016.

Le Maire rappelle que lors des intempéries du 15 juin 2010 notre commune avait bénéficié de soutiens financiers notamment de l'Association des Maires du Var.

Le Maire propose de verser la somme de 300 € à l'Association des Maires du Var afin de soutenir les communes italiennes sinistrées.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'attribuer la somme de 300 € à l'Association des Maires du Var,

PRECISE que les crédits seront ouverts en Décision modificative n° 4 Exercice 2016.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Hugues MARTIN

